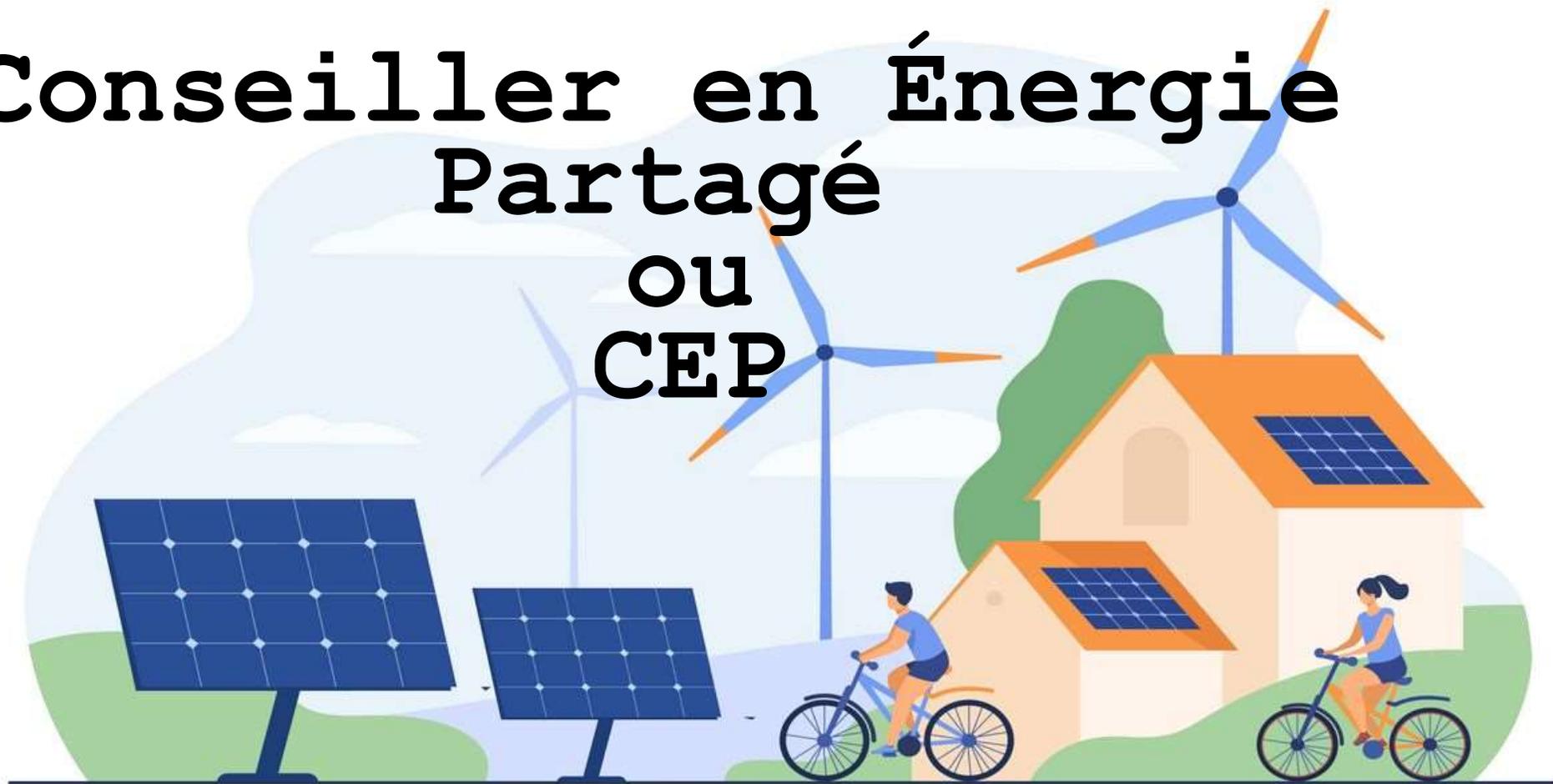


Conseiller en Énergie Partagé ou CEP



SOMMAIRE :

Un dispositif
d'accompagnement
ouvert à toutes
les
collectivités du
territoire



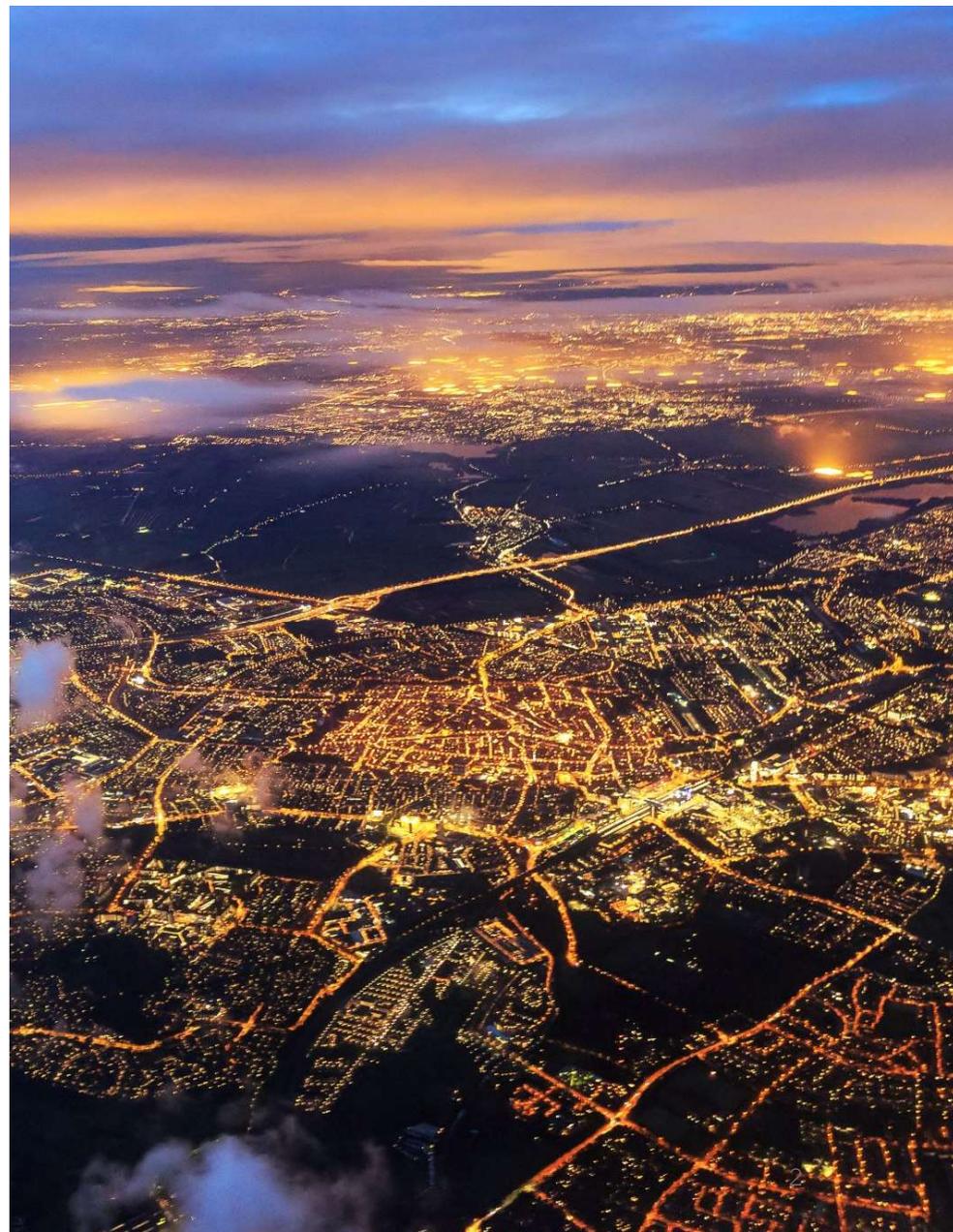
Une prestation
complète et
gratuite, du
diagnostic
jusqu'au suivi
du plan
d'actions



Exemples de
projets vertueux
qui ont été
accompagnés
depuis 2019



Photographie
rapide du
patrimoine bâti
communal sur le
territoire du
PETR



❖ Le CEP :

Symbole du
CEP de
l'ADEME



- Dispositif créé par l'ADEME
- Le « Conseil en énergie partagé » (CEP) est un service spécifique aux petites et moyennes collectivités qui consiste à partager les compétences d'un technicien spécialisé dans une démarche intercommunale, pour maîtriser et réduire les consommations et dépenses énergétiques du patrimoine communal.
- Cofinancé par l'ADEME pendant 3 ans.



Mais plus qu'un CEP,
et vu qu'au PETR Pays Tolosan, nous
ne sommes plus cofinancés par
l'ADEME, je me présente comme :

Conseiller en Économie d'Énergie et Développement Durable de l'Habitat



❖ Les Missions du Conseiller :

Des conseils indépendants en économie d'énergie, développement des énergies renouvelables et rénovation durable du patrimoine communal.

- Analyse et optimise les dépenses énergétiques
- Réalise une visite des bâtiments les plus énergivores
- Priorise les besoins et vous propose de passer à l'action avec des projets performants
- Fait circuler les informations utiles sur les différents choix techniques, les dispositifs de financement et les réglementations qui ne cessent d'évoluer
- Informe, sensibilise et tente de faciliter la mise en place d'ENR

L
E
S

D
O
M
A
I
N
E
S

CONSEILLER EN
ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE
L'HABITAT

L
E
S

C
O
M
P
É
T
E
N
C
E
S

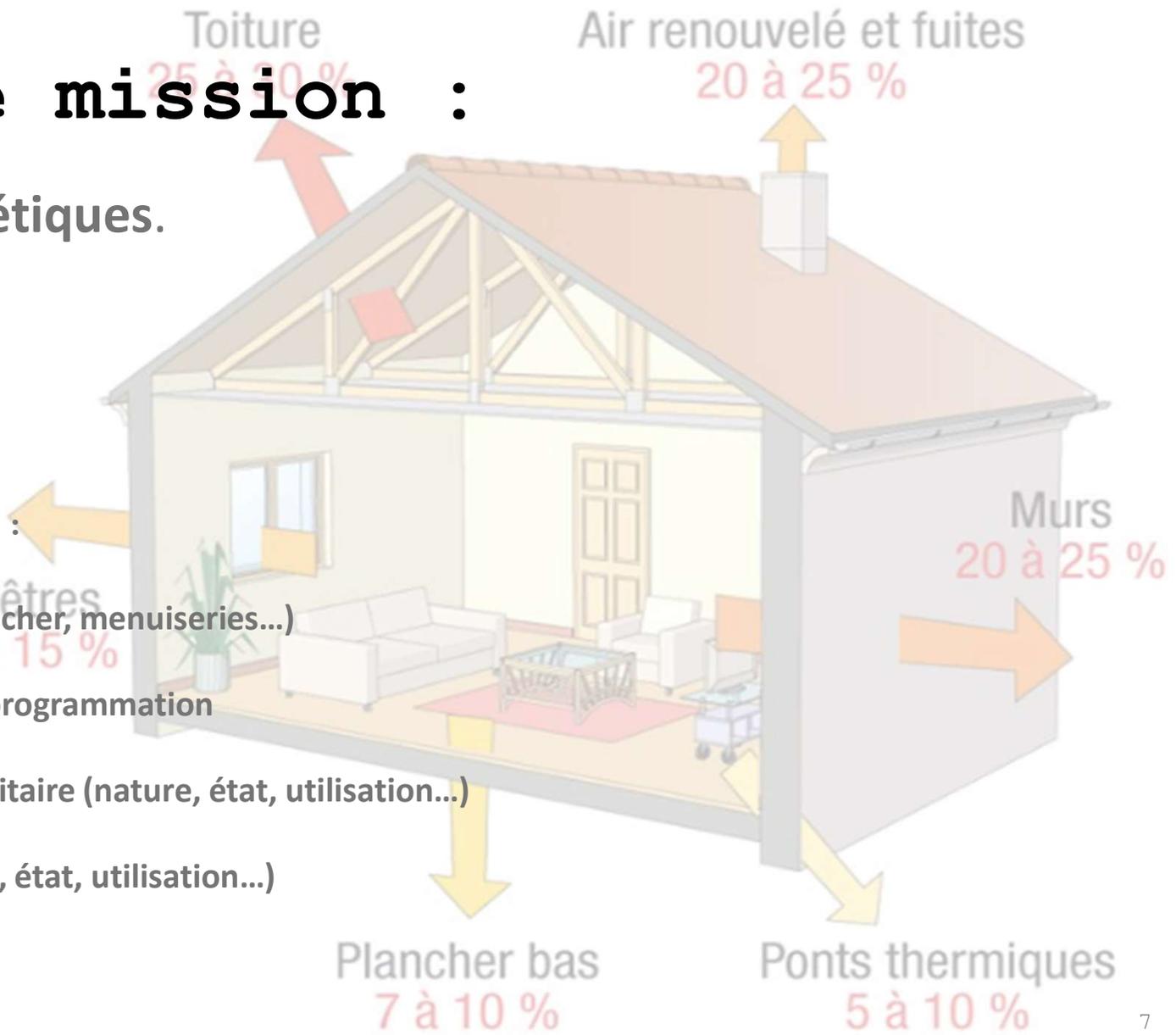
❖ Exemple d'une mission :

- les pré-diagnostic énergétiques.



AU COUR D'UNE VISITE D'UN BATIMENT DE LA COMMUNE, LE CONSEILLER ETUDIE LES CARACTERISTIQUES DE CELUI-CI :

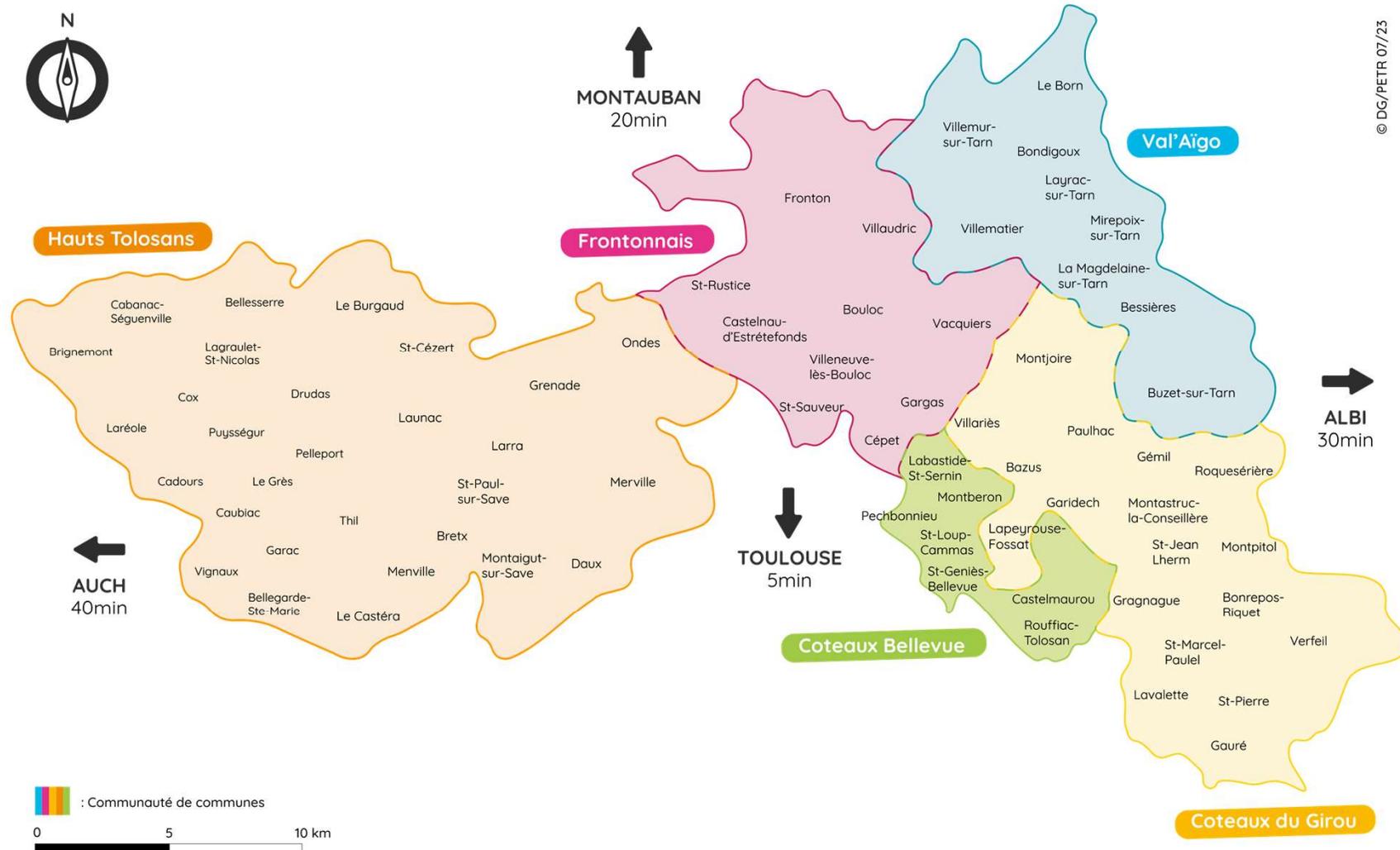
- les parois déperditives (murs, plafond, plancher, menuiseries...)
- le système de chauffage, sa régulation, sa programmation
- le système de production d'eau chaude sanitaire (nature, état, utilisation...)
- le système de renouvellement d'air (nature, état, utilisation...)
- l'éclairage (nature, état, utilisation...)





LE PETR PAYS TOLOSAN

❖ Présentation du Territoire

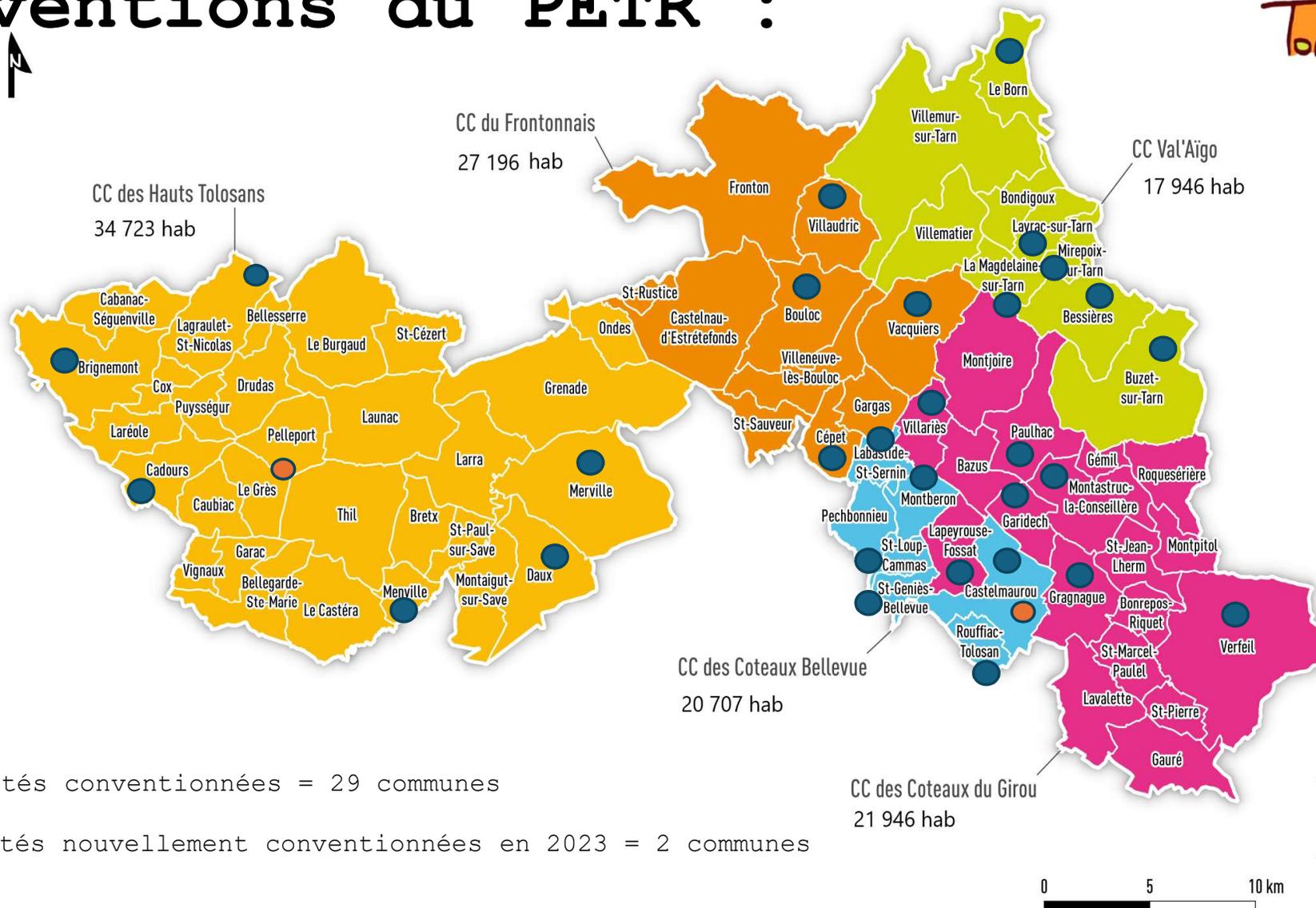


❖ Composition du PETR :

- ❑ 5 Communautés de Communes :
 - Côteaux du Bellevue (7 communes)
 - Côteaux du Girou (18 communes)
 - Val'Aïgo (9 communes)
 - Frontonnais (10 communes)
 - Hauts-Tolosans (29 communes)

Soit 128 000 habitants
à fin 2023

❖ Conventions du PETR :



❖ Conventions du PETR

- Sur les 73 communes composant le PETR Pays Tolosan, 31 communes sont conventionnées
- Le conseiller leur apporte l'intégralité des services du PETR :
 - Suivi des consommations
 - Pré-Diagnostic
 - ...
- Les communes non conventionnées font appel au Conseiller pour des missions « one shot » :
 - Étude de devis
 - Questions techniques
 - ...



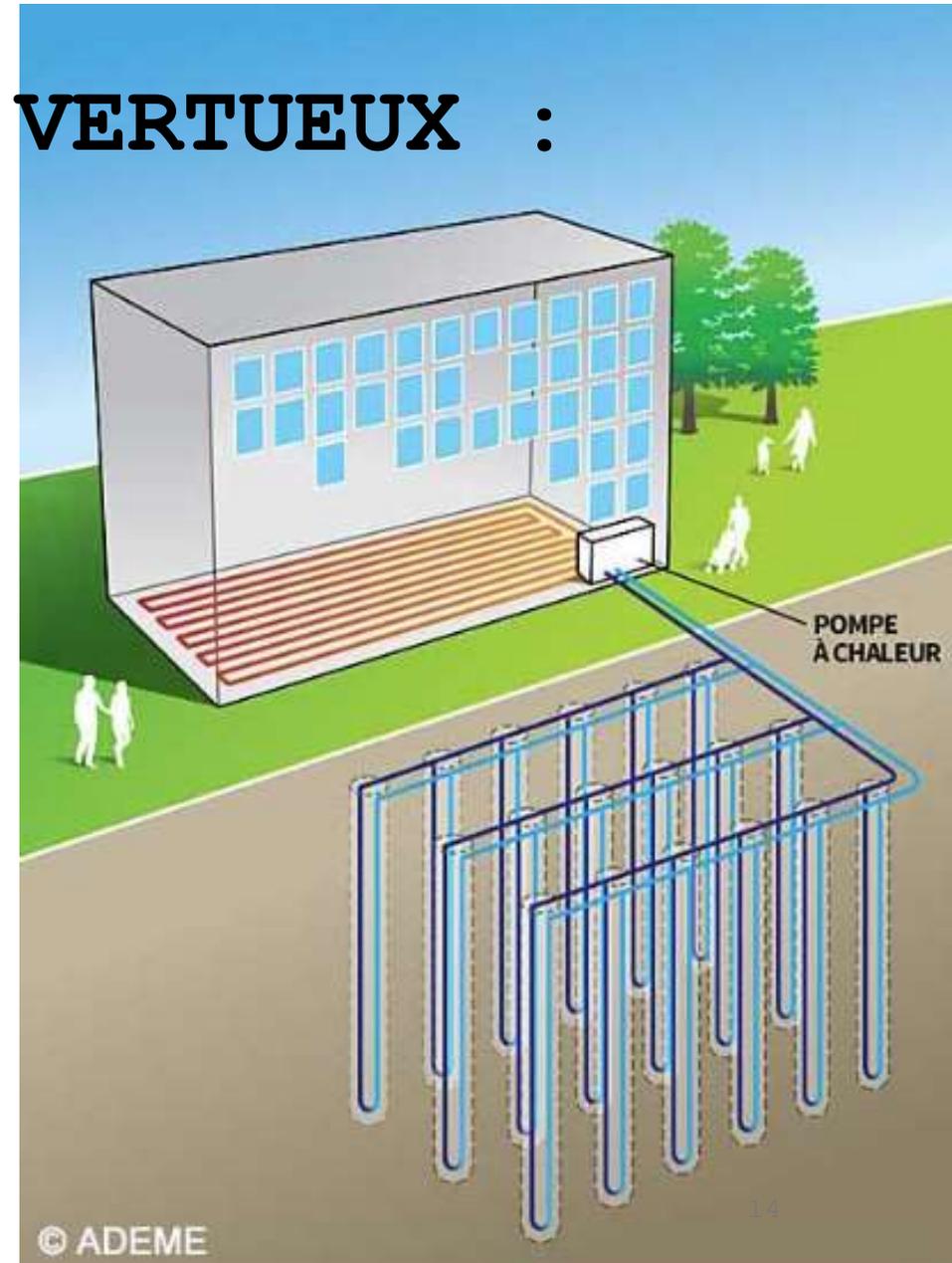
❖ PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL sous convention

- Cela représente un total d'environ « 250 » bâtiments composé de :
 - 31 mairies
 - 40 églises et chapelles
 - 30 groupes scolaires
 - 25 bibliothèques ou médiathèques
 - 30 Salles des fêtes
 - Plus d'autres bâtiments, comme les gymnases, les Centres de Loisirs, ...
- Ces chiffres seront affinés lors d'une étude en 2025 pour réaliser un panorama complet et précis du patrimoine du PETR.



❖ EXEMPLES de PROJETS VERTUEUX :

- Actuellement, sur le Pays, des projets aboutis de **GEOthermie** sont en fonctionnement :
 - Saint-Geniès Bellevue
 - Rouffiac-Tolosan
 - Gragnague
 - Grenade
 - Castelnau d'Estrétefonds
 - Castelmaurou



Et plusieurs encore devraient voir le jour d'ici les prochaines années

- Labastide-Saint-Sernin
- Verfeil
- Cadours
- Vacquiers
- St-Paul-sur-Save
- Montaignut-sur-Save

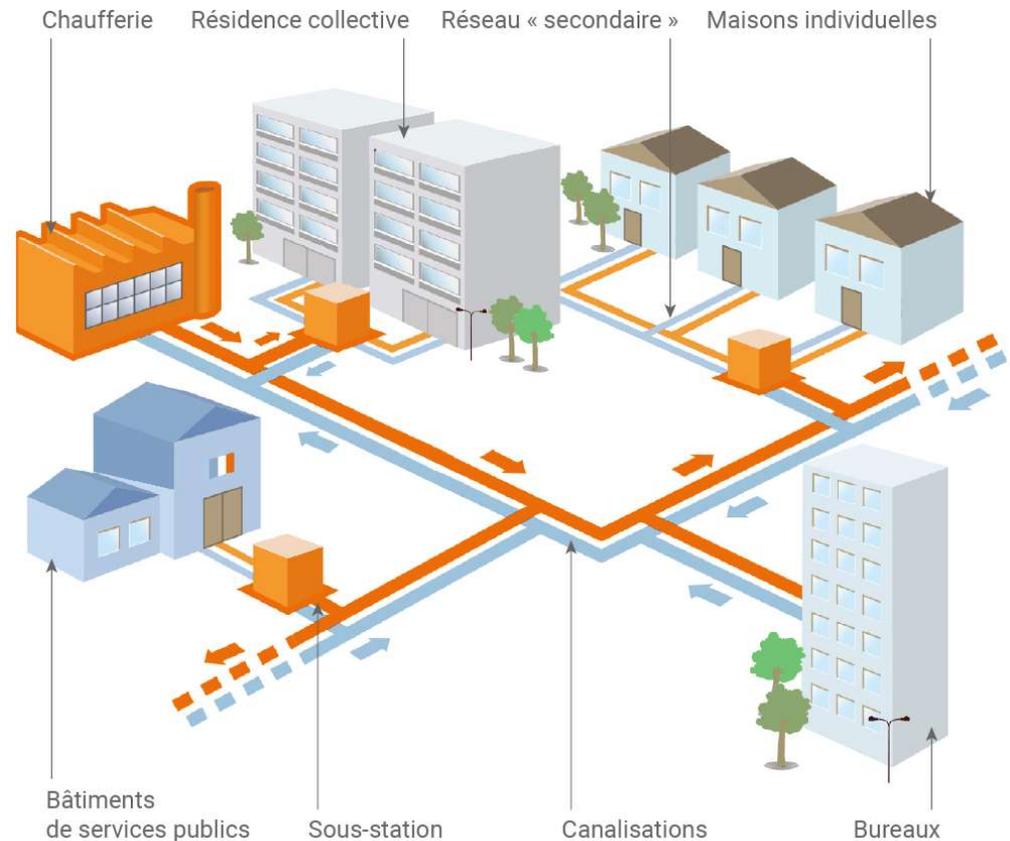


La géothermie est une très bonne solution pour la rénovation ou lors de la création d'établissements publics, avec même des avantages pour le **confort d'été**.

❖ EXEMPLES de PROJETS VERTUEUX :

- Le Pays compte également des **réseaux de chaleur bois** dans les villes de :

- Villariès
- Larra
- Paulhac
- Cadours
- Le Burgaud



Source : Cerema

❖ Le Photovoltaïsme dans le PETR Pays Tolosan :

- Les installations concernant les communes de notre pays sont peu nombreuses.
- Actuellement, les installations en **autoconsommation** sont sur les communes de :
 - Saint-Geniès-Bellevue : 36 kWc
 - Caubiac : 9 kWc
- Et d'autres ont des installations pour la revente ou location de toits :
 - Montberon
 - Bessières
 - Layrac sur Tarn



❖ Le Futur du Photovoltaïsme dans le Pays

- De nouveaux projets doivent voir le jour dans un futur proche grâce au SDEHG avec la mise en place d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation.
- Les communes concernées sont :
 - Bessières/Verfeil/Bouloc/Pelleport

En plus, certaines communes vont également installer des centrales sur certains toits de leurs bâtiments communaux. Les études techniques sont lancées.

Le Pays devrait ainsi avoir prochainement une production plus importante et s'inscrire dans une belle dynamique.

❖ La rénovation des Bâtiments Publics :

- Avec l'obligation de rénover les bâtiments publics à la suite de la parution de la loi ELAN en novembre 2018, les communes du PETR PAYS TOLOSAN sont sur la brèche
- Ainsi, plusieurs d'entre elles ont déjà fourni des efforts :
 - **CAUBIAC** par exemple a réalisé **l'isolation en combles perdus de la mairie à l'aide d'un isolant biosourcé**, la ouate de cellulose, et va procéder à **l'ITE de ses logements communaux** (Isolation Thermique par l'Extérieur)
 - **LAPEYROUSE-FOSSAT** lance la **rénovation de la mairie** avec également **l'isolation des combles en ouate de cellulose** et le changement de sa production de chaleur **en installant une PAC Air/Air.**

❖ CONCLUSION :

- Pour les communes, le Conseiller est un support technique indispensable pour l'amélioration énergétique de leurs bâtiments.
- Il apporte des conseils totalement indépendants en termes de gestion des consommations, de stratégies de rénovation à court et moyen terme ainsi que dans les techniques applicables.
- Le PETR Pays Tolosan s'implique depuis maintenant plus de 4 ans dans l'aide aux communes et leurs permet d'avoir également une veille réglementaire du cadre légal imposé par l'Etat.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Yann MIRONNEAU

Conseiller en Économie d'Énergie et Développement

Durable de l'Habitat

PETR PAYS TOLOSAN

y.mironneau@paystolosan.eu

0764365597